

## **Règlement du Prix Chamboutou 2009**

- 1- Les jeux candidats doivent être édités et sortis dans le commerce dans la période du 15 août 2009 au 15 août 2010.
- 2- Les jeux candidats doivent parvenir au siège social de l'Association Chamboutou (Ass. Chamboutou – 79 avenue Carnot – 19200 USSEL) avant le 21 juin 2010.
- 3- Le jury composé de Florent Toscano, Michaël Moins, Mathieu Pinon, Régis Colin et Guillaume Martin testera chaque jeu et attribuera une note de 1 à 10 à cinq critères : qualité du matériel, esthétique du jeu, originalité, qualité du mécanisme de jeu et fun. Une fois l'intégralité des jeux testés, le jury se réunira pour délibérer.
- 4- Cinq prix seront décernés :
  - Chamboutou d'Or
  - Chamboutou d'Argent
  - Chamboutou de Bronze
  - Chamboutou du public (choix du public lors du Festival)
- 5- La remise des prix aura lieu le samedi 21 août 2010, sur la scène Place Voltaire, à Ussel (19200), à 18h, lors du Festival Chamboutou.